AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-4-68 774941

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément n° 1 au Bulletin n° 91 - 1968 - 6

Avertissements

ARBRES FRUITIERS

Tavelure du poirier et du pommier

Au cours de ces derniers temps, la maturation des organes hivernants s'est rapidement accélérée de telle sorte que l'on se trouve actuellement dans la période des fortes projections d'ascospores. Des émissions importantes se sont déjà produites durant les dernières chutes de pluie.

Lors des prochaines précipitations, il y a donc lieu de craindre des contaminations graves si un nouveau traitement, bien placé, n'est effectué au préalable.

En conséquence, attendre pour intervenir l'annonce de nouvelles menaces de pluie.

Hoplocampe des prunes

Nous rappelons les termes de notre précédent bulletin. Seules les variétés à floraison précoce ou moyenne (ex : de même époque que Reine Claude Bavay) méritent d'être traitées et cela uniquement dans les vergers habituellement attaqués.

Hoplocampe des poires

La circulation des adultes se termine actuellement. Dans les vergers où les dégâts de cet insecte sont à craindre, attendre la chute complète des pétales pour intervenir avec l'un des produits conseillés contre l'hoplocampe des prunes dans le précédent bulletin.

Informations

Gnomonia du cerisier

La période des fortes projections d'ascospores est en cours. Comme pour les Tavelures du poirier et du pommier, attendre pour appliquer un nouveau traitement les premières menaces de pluie.

Oïdium du pommier

Poursuivre la protection dans les vergers sensibles.

Psylle du poirier

Tandis que les dépôts d'oeufs se poursuivent, les premières larves sont déjà bien développées. Dans les vergers fortement infestés en 1967, intervenir dès la fin de la floraison à l'aide : soit d'un oléoparathion (25 g de Parathion/hl), soit de Lindane en émulsion (35 g de matière active à l'hl). L'application doit être très soignée.

Araignées rouges (Panonychus ulmi)

Les premières éclosions d'oeufs d'hiver sont commencées mais il est encore trop tôt pour intervenir. Attendre un prochain bulletin.

P. 147

/FRAISIERS/

Maladies du feuillage et pourriture grise (botrytis)

Sur les variétés très sensibles, à la maladie des taches rouges notamment (Surprise des Halles, par ex.) appliquer un nouveau traitement dès la première menace de pluie.

Lorsque la floraison est commencée, préférer un produit à base de Dichlofluanide, (125 g M. A./hl), de T. M. T. D. (320 g M. A./hl) ou de Captane (200 g M. A./hl).

/GRANDES CULTURES/

Charançon des siliques

Les charançons pondent dans les jeunes siliques en formation. Les interventions chimiques dans le but de les détruire doivent être effectuées alors que la plupart des insectes ont envahi la culture et avant qu'ils ne puissent pondre, c'est-à-dire avant la formation des jeunes siliques (la ponte peut s'effectuer dès la chute des pétales).

Cette année, les captures effectuées dans nos postes de piégeage sont très irrégulières.

Il convient néanmoins d'être vigilant. Dès que l'on rencontre 2 ou 3 individus par hampe florale, le traitement est à envisager. Dans toute la mesure du possible, intervenir par temps chaud.

Cécidomyie

Un bon traitement contre le charançon des siliques permettra d'éviter des dégâts de cécidomyie.

Il est nécessaire, dans les deux cas, de soigner particulièrement la protection des bordures.

Puceron cendré

Surveiller les foyers pour en éviter l'extension. Combattre éventuellement ces foyers avec un aphicide.

/PROTECTION DES ABEILLES/

Nous rappelons les recommandations contenues dans le précédent bulletin à ce sujet.

BALMA, le 10 Avril 1968

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "Midi-Pyrénées"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX